



Hausse des salaires à l'embauche dans la Construction/BTP : + 9% depuis le début de l'année

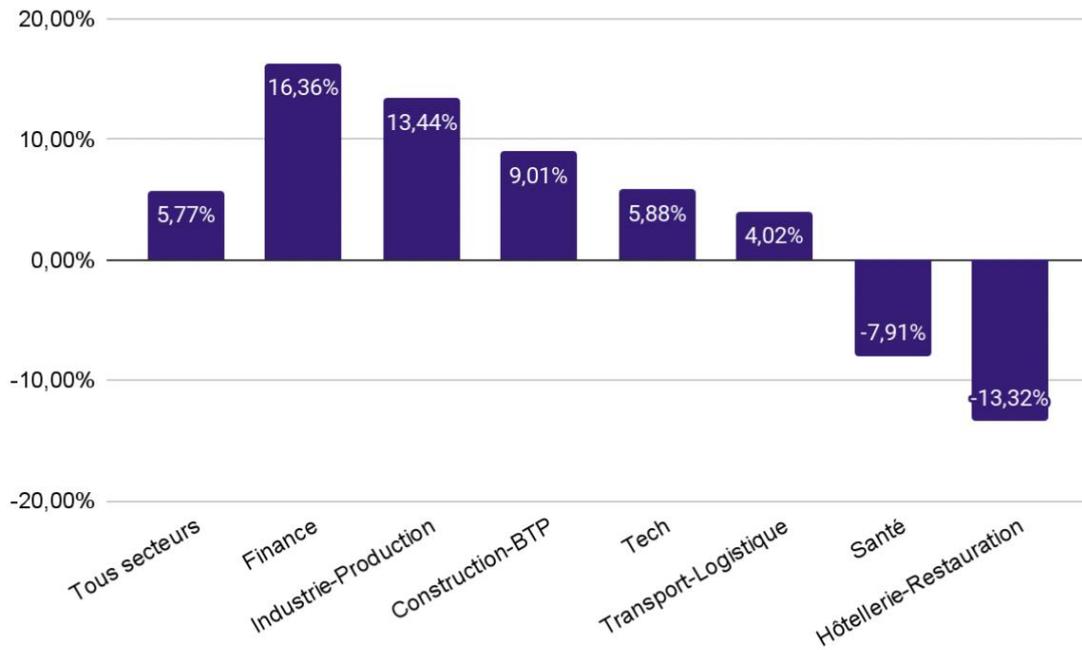
Baromètre Talent.com

Paris, 1er décembre 2022. **Talent.com**, spécialiste du marché de l'emploi et du recrutement dans le monde (présent dans 78 pays), a analysé les salaires affichés dans les annonces diffusées depuis le début de l'année. Objectif : connaître l'évolution des salaires proposés par les recruteurs pour chaque secteur, afin de voir s'ils suivaient la situation économique et sociale en France.

Face à l'emballage de l'inflation et aux difficultés de recrutement, les entreprises proposent-elles vraiment des augmentations de salaire à l'embauche ? C'est ce qu'a voulu savoir Talent.com. Le moteur de recherche d'offres d'emploi a publié 4 millions d'offres d'emploi par mois depuis janvier 2022 et enregistré entre 3 et 5 millions de visiteurs mensuellement sur sa plateforme française. Mais alors que la majorité des actifs (95%) juge essentiel ou important le fait de connaître le salaire d'un emploi avant de postuler, **seules 17% des offres d'emploi en France affichent la rémunération** (contre 20% au Royaume-Uni - chiffres issus des données Talent.com).

Pour cette étude, Talent.com a retenu 203 000 offres comportant une information sur le niveau de salaire proposé. La plateforme a ensuite calculé pour chaque mois, la moyenne des salaires indiqués dans les offres de tous les métiers d'un même secteur, afin de comparer son évolution depuis le début de l'année, au regard de la situation économique et sociale en France. Voici les enseignements.

De fortes disparités selon les domaines d'activité



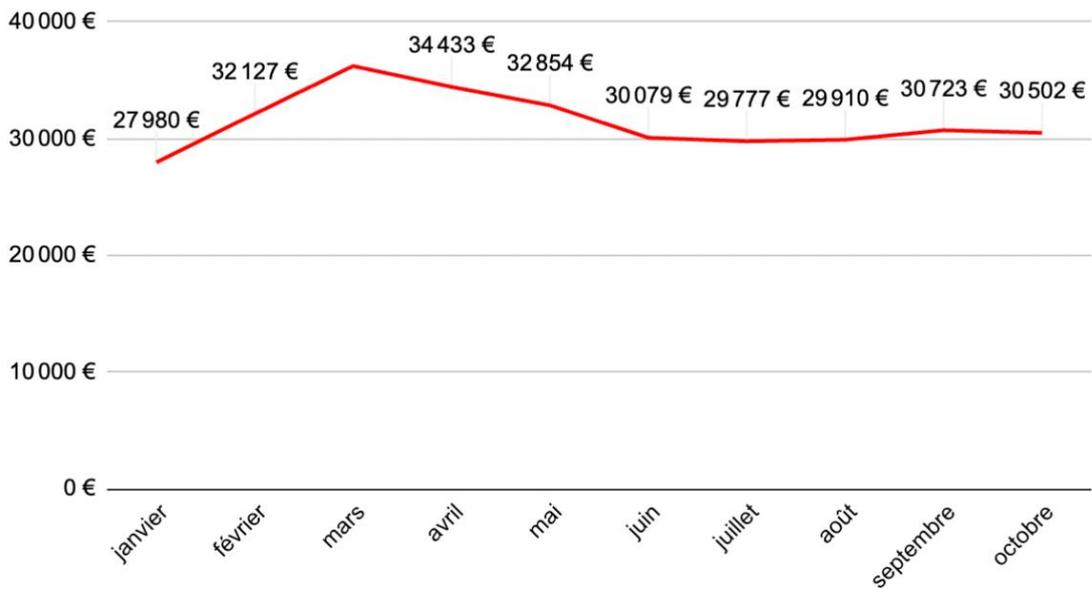
Évolution des salaires proposés à l'embauche entre janvier et octobre 2022. Analyse générale basée sur 203 000 offres en CDI, CDD et intérim, diffusées du 01/01/2022 au 31/10/2022.

Tous secteurs confondus, **les offres d'emploi publiées sur Talent.com affichaient des salaires à l'embauche en augmentation de 5,77%, entre ceux proposés début janvier par rapport à fin octobre.** Une hausse relativement similaire à l'inflation de 5,07% enregistrée en moyenne en France puis le début de l'année par l'INSEE. Toutefois des grandes disparités existent entre les différents secteurs de l'économie.

Les secteurs qui connaissent des hausses de salaire

Le secteur de **la Finance** arrive en tête de ceux qui proposent des les plus fortes augmentations de salaire affichées à l'embauche en 2022 : +16,36% depuis le début de l'année, tous métiers confondus. Suivi de près par le secteur de **l'Industrie et de la Production** : +13,44%. A cause de la pénurie de main-d'œuvre, le secteur de **la Construction/BTP** offre lui aussi des hausses conséquentes de salaire : +9,01% en moyenne sur l'ensemble des postes.

Construction-BTP



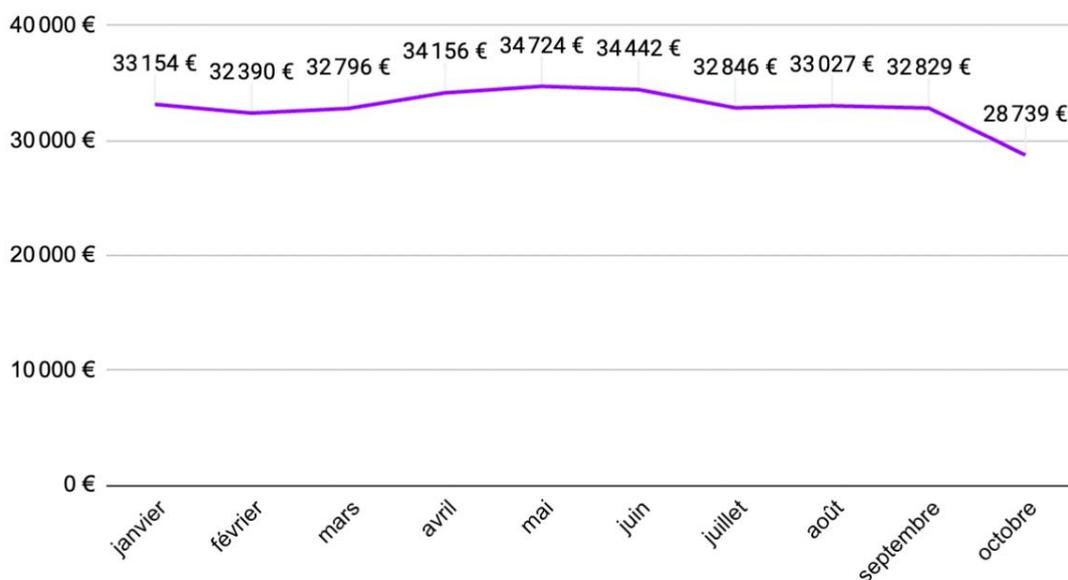
“Ce qu’il est intéressant d’observer c’est que jusqu’au mois de mars les salaires proposés augmentaient dans ce secteur. Mais depuis le conflit Russo-Ukrainien, la flambée des prix des matières premières et les difficultés d’approvisionnement en matériaux ont durement impacté les marges et la trésorerie des entreprises du bâtiment, qui n’ont pas pu continuer à proposer des augmentations de salaires pour attirer des travailleurs et honorer leurs chantiers” commente **Adrien Scemama, responsable de Talent.com en France.**

Les entreprises des secteurs de **la Tech** et du **Transport-Logistique** ont elles aussi ajusté les salaires à la hausse en proposant respectivement +5,88% et +4,02% en moyenne sur les offres publiées entre début janvier et fin octobre 2022.

Les secteurs qui affichent des baisses de salaire

Alors que l’**Hôtellerie-Restauration** rencontre toujours de grandes difficultés à recruter de la main d’œuvre, les entreprises du secteur ont proposé des salaires stables sur les neuf premiers mois de l’année mais en baisse de 13,32% entre janvier et fin octobre.

Hôtellerie-Restauration



Plus précisément, au premier trimestre 2022 les rémunérations moyennes proposées étaient de 32.780 euros et sur les deux mois de la période estivale de 32.936 euros *“Donc au plus fort de leur activité, les hôteliers et les restaurateurs ne proposaient qu’une hausse de 0,48% des rémunérations seulement, pas de quoi attirer les talents”* précise **Adrien Scemama**.

Même constat du côté du secteur de la **Santé** : sur les trois premiers trimestres, les salaires proposés n’ont cessé de chuter chaque mois, passant de 46.213€ en janvier à 42.556€ fin octobre (et même 36.600€ en juillet/août).

Augmentations et primes, pas pour le moment

Ces données à l’embauche vont dans le sens du précédent sondage réalisé par Talent.com en septembre 2022, indiquant que seuls **27% des salariés déclaraient que leur employeur augmenterait leur salaire cette année**. Pourtant, le fait d’avoir une prime ou une hausse de salaire, augmenterait de manière significative la fidélité des employés envers leur employeur. En effet, **deux salariés sur trois prétendent qu’une prime ou une hausse de salaire les ferait rester plus longtemps dans leur entreprise actuelle** (66%) ; un chiffre qui monte même à 87% chez les 18-24 ans.

“Dans un contexte d’inflation, de baisse du pouvoir d’achat, de pénurie de main d’œuvre et un candidat roi, les entreprises n’ont d’autre choix que de proposer des salaires à la hausse pour recruter et développer leur activité. Car le salaire reste un élément clé pour attirer les talents, mais aussi pour fidéliser ses collaborateurs. D’ailleurs, un sondage mené à la rentrée montre que les salariés qui veulent en majorité quitter leur entreprise sont ceux qui veulent une meilleure rémunération et ceux qui savent qu’ils ne seront pas augmentés cette année” conclut **Adrien Scemama**.